



Comment faire la demande d'une réadaptation pour les enfants et adolescents ?

Vous trouverez tous les formulaires nécessaires sur Internet sur www.deutsche-rentenversicherung.de/kinderreha. Vous pouvez remplir tous les documents en ligne.

Veuillez remplir

→ le formulaire de demande (G0200).

Le médecin traitant est prié de remplir

→ le rapport des antécédents (G0612) et

→ le décompte des honoraires (G0600).

(Remarque : n'importe quel médecin peut remplir le rapport des antécédents destiné à la Deutsche Rentenversicherung.)

La demande, le rapport des antécédents et le décompte des honoraires sont à envoyer à votre organisme d'assurance pension. Il vous communiquera par écrit sa décision. Vous pouvez également faire votre demande en ligne à l'adresse www.deutsche-rentenversicherung.de/eantrag-G0200 et télécharger dans le même temps le rapport des antécédents dûment rempli.

Conseils et soutien en Allemagne

Numéro d'aide

Composez le numéro vert de la Deutsche Rentenversicherung :
0800 1000 4800

Nos experts sont à vos côtés :

Lundi au jeudi 8h00–19h00

Vendredi 8h00–15h30

Internet

24h/24 :

www.deutsche-rentenversicherung.de/kinderreha

Ou envoyez-nous un e-mail :

info@deutsche-rentenversicherung.de

Vous pouvez aussi utiliser notre formulaire

« Contact » sur Internet.

Mentions légales

Éditeur : Deutsche Rentenversicherung Bund
Abteilung Presse- und Öffentlichkeitsarbeit,

Kommunikation

10709 Berlin, Ruhrstraße 2

Adresse postale : 10704 Berlin

Téléphone : 030 865-0, Fax : 030 865-27379

Internet : www.deutsche-rentenversicherung.de

E-mail : drv@drv-bund.de

De-Mail : De-Mail@drv-bund.de-mail.de

Photos : Peter Teschner, fonds photographique de la Deutsche Rentenversicherung Bund ; photo de couverture : ©Lightfield Studios / Fotolia

Impression : Fa. H. Heenemann GmbH & Co. KG, Berlin

Version 7 (12/2024), n° 307

Ce dépliant fait partie des documents destinés au public de la Deutsche Rentenversicherung ; il est distribué gratuitement et n'est pas destiné à la vente.

Französische Fassung



Enfants et adolescents : en forme grâce à la réadaptation médicale et professionnelle

→ Réadaptation médicale et professionnelle pour enfants et adolescents

→ Informations à l'attention des parents

→ Déroulement, conditions et dépôt de la demande

Chers parents,

la Deutsche Rentenversicherung prend la santé de vos enfants très au sérieux.

C'est la raison pour laquelle elle propose des prestations de réadaptation pour les enfants et adolescents, lorsqu'ils souffrent d'une maladie chronique ou que leur santé est fragile. Ils peuvent bénéficier aussi de prestations après la thérapie, afin de garantir le succès de la réadaptation.

Ce dépliant apporte des réponses aux questions essentielles tout autour du thème de la réadaptation pour les enfants et adolescents. Vous trouvez plus d'informations sur Internet sur www.deutsche-rentenversicherung.de/kinderreha.

Qu'est-ce que la réadaptation peut apporter à votre enfant ?

Une réadaptation effectuée lors des premières années de l'enfant peut lui apporter une meilleure qualité de vie et lui garantir une aptitude au travail plus tard. Son objectif premier est cependant de rétablir ou d'améliorer la santé et les capacités de votre enfant afin qu'il puisse retourner entièrement à l'école et prendre part à des activités de loisir.

En quoi cela consiste-t-il pour mon enfant ?

De nombreuses cliniques spécialisées dont les équipements répondent aux dernières normes médicales sont là pour assurer la réadaptation des enfants et des adolescents. Au moment de choisir l'établissement, vous avez votre mot à dire. Le site Internet www.meine-rehabilitation.de vous aide à prendre votre décision. Dans votre demande, vous pouvez indiquer jusqu'à trois cliniques souhaitées.

Votre enfant peut bénéficier d'une réadaptation stationnaire, ambulatoire à temps plein ou ambu-

latoire. Une réadaptation dure généralement minimum quatre semaines. Cependant, il peut être prolongé si l'état de santé l'exige.

Tout commence avec l'élaboration d'un programme personnel de réadaptation pour votre enfant. Il comprend, selon les cas, des prestations médicales, pédagogiques, de kinésithérapie, mais aussi en lien avec le monde du travail.

Votre enfant est ensuite pris en charge au sein d'un groupe de son âge. Et pour que les enfants scolarisés prennent aussi peu de retard que possible à l'école, ils reçoivent un enseignement dans les matières principales.

Pour quels types de pathologies une réadaptation pour les enfants et adolescents est-elle indiquée ?

La réadaptation médicale et professionnelle est surtout utilisée lorsqu'il s'avère que les problèmes de santé de votre enfant pourraient avoir des répercussions négatives sur sa future aptitude au travail. Elle est également utilisée si les problèmes de santé de votre enfant l'empêchent de suivre une scolarité régulière ou une formation. La réadaptation permet de remédier à ces problèmes ou de les rendre moins importants. Elle améliore ainsi l'état de santé de votre enfant.

La réadaptation médicale et professionnelle est utilisée par exemple en cas de surpoids, de maladies affectant les voies respiratoires, en cas de maladies de la peau et du système locomoteur, en cas de troubles psychiques et de maladies neurologiques.

Une réadaptation n'est pas possible en cas de maladies graves, en particulier de maladie infectieuse.

Quelles conditions faut-il remplir ?

Un des deux parents doit avoir cotisé à l'assurance pension. Veuillez contacter l'un de nos centres d'information et de conseil pour savoir si vous remplissez ces conditions.

Quel est l'âge maximum pour bénéficier d'une réadaptation pour les enfants et adolescents ?

De manière générale, les enfants et adolescents jusqu'à 18 ans peuvent bénéficier d'une telle réadaptation. Et jusqu'à leur 27^e anniversaire au plus tard pour les périodes passées à l'école ou de formation professionnelle, pour un service civique obligatoire ou volontaire ou écologique d'un an. La même chose s'applique pour les jeunes qui ne peuvent pas subvenir eux-mêmes à leurs besoins à cause de leur handicap.

Quels frais sont pris en charge ?

- coûts de la réadaptation pour l'enfant,
- coûts des repas et de l'hébergement pour l'enfant,
- frais de déplacement,
- le cas échéant, frais pour un accompagnateur.

Dans quels cas est-il possible d'accompagner l'enfant ?

Pour les enfants de moins de 15 ans, un aller-retour pour une personne accompagnant l'enfant à la clinique est aussi payé sur demande.

Les enfants peuvent être pris en charge par un accompagnateur pour la durée de la réadaptation, lorsque cela est nécessaire pour l'exécution ou la réussite de la thérapie. Ceci va principalement de soi, entre autres quand votre enfant est âgé de moins de 12 ans.

Un enfant peut aussi être accompagné de plusieurs membres de sa famille, lorsqu'il est nécessaire d'intégrer la famille à la réadaptation.